



Gilles Perrault, sculpteur lui-même, est un spécialiste de Rodin, expert agréé par la Cour de Cassation.

Histoire de l'art

Camille, Rodin et le conte de Perrault

Une mystérieuse statuette anonyme pourrait évoquer les grossesses malheureuses de Camille Claudel, du temps de sa relation avec Auguste Rodin. Persuadé qu'il s'agit d'une œuvre du sculpteur lui-même, Gilles Perrault mène depuis plus de vingt ans une enquête pour le prouver

□ DONALD HÉBERT
□ LÉA CRÉSPI

C'est une histoire à laquelle on a envie de croire. Elle éclaire sous un angle nouveau le sombre chapitre d'une des relations les plus tumultueuses de l'histoire de l'art, celle d'Auguste Rodin et de Camille Claudel, les parents de la sculpture moderne, et notamment l'un de leurs douloureux secrets : les quatre grossesses de Camille, cachées ou interrompues, autour de 1890. Ou comment la passion a mené le mentor à la gloire et sa maîtresse à la folie et l'oubli.

Cette histoire, c'est celle d'une statuette en argent de 26,5 centimètres, parfaitement anonyme, d'une femme cachant le bas de son ventre avec un drap, la tête penchée et le visage contrit. « *Un ex-voto de Rodin, représentant sa maîtresse dans la souffrance. Une œuvre auto-biographique, expiatoire, qui reflète le très lourd secret entre les amants.* » C'est ce qui expliquerait pourquoi la sculpture ne porte aucun signe distinctif. « *Ô combien symbolique dans la vie de Camille Claudel et de Rodin, une telle œuvre est d'une* »



La statuette anonyme (26 cm), en argent et cuivre, et des croquis du sculpteur.

importance capitale.» Et pourrait valoir plus que son pesant d'or...

L'auteur de ce conte s'appelle Gilles Perrault. Le bien nommé a passé vingt-trois ans à enquêter sur cette figurine, jusqu'à l'obsession. Et il est aujourd'hui « sûr à 100% » qu'elle est de Rodin. Comme de nombreux passionnés aveuglés par leur amour pour l'art ? Cet Indiana Jones en costume-cravate n'a rien d'un amateur. Sculpteur de formation, il a travaillé une dizaine d'années aux Musées de France, avant de devenir expert près des cours administratives d'appel de Paris et Versailles, agréé par la Cour de Cassation. Et il est notamment spécialiste de l'œuvre de Rodin. « Des centaines de vrais et de faux de l'artiste sont passés entre mes mains », dit-il, confortablement installé dans son cabinet de la rue de la Paix, rempli de dorures, de microscopes et de pièces de grands maîtres. En 2006, il a même fait attribuer à l'artiste un lion en plâtre contre l'avis de certains conservateurs du Musée Rodin.

Hélas, Gilles Perrault n'est pas encore parvenu à faire sortir la statuette de l'anonymat. Dans le petit monde des spécialistes, son enquête suscite souvent la méfiance. « Il a bâti un roman », a même déclaré en 2011 Aline Magnien, alors directrice du musée. Derrière son bureau, Gilles Perrault exhibe photos, lettres, documents et témoignages qu'il a réunis dans un dossier de plus de 80 pages. « Méfiez-vous du jugement de l'Histoire », répond-il à ses détracteurs. Rien ne semble pouvoir ébranler la confiance de ce professionnel, bien décidé à rendre à cette petite Camille Claudel toute sa dignité. Même si cela revient à mettre en jeu sa propre réputation.



“NOUS CONNAÎTRONS LE PARADIS”

La première fois que Gilles Perrault a vu l'œuvre, c'était en 1991. « Tout commence par l'achat d'une statue anonyme au marché aux puces de Saint-Ouen. » L'acheteur, un antiquaire de Nantes spécialisé dans les sculptures, lui fait part d'une intuition avant de la céder à un collectionneur, toujours propriétaire de la statuette aujourd'hui. « Gilles, lui dit-il, je pense que c'est un Rodin, mais c'est à vous de le prouver, moi je suis trop vieux, et ça sera très long. » Mais, étrangement, il attendra plus de vingt ans avant de lui donner le nom du vendeur des puces, un certain Jean-Jacques André. En 2013, Gilles Perrault se rend donc au domicile de celui-ci, à Charentenay, près d'Auxerre. « Il était très méfiant, mais il l'a reconnue et m'a indiqué qu'à l'époque il achetait des œuvres dans “l'Ouest”. Et l'Ouest, par rapport à Auxerre, c'est la Loire. »

Or c'est justement dans un château de la Loire, celui de l'Islette, près d'Azay-le-Rideau, que Rodin et Camille Claudel ont séjourné en 1887, à la période des avortements (voir encadré ci-contre). « Vous ne pouvez vous figurer comme il fait bon à l'Islette... et c'est si joli, là ! Si vous êtes gentil à tenir votre promesse, nous connaîtrons le paradis », écrivait alors Camille à Rodin. A cette époque, les deux amants sculptaient parfois à quatre mains. Gilles Perrault mène encore des recherches dans la région aujourd'hui. Il a retrouvé les dix marchands d'art chez qui Jean-Jacques André s'approvisionnait il y a vingt-trois ans, mais les sept qui ont répondu n'ont pas reconnu la pièce. Pas plus que les actuels propriétaires du château. Quant aux appels à témoins, ils sont pour l'instant restés sans réponse.

L'œuvre est une énigme en soi. Tout d'abord, elle ne comporte pas de signature. « Ce n'est pas la seule de Rodin dans ce cas-là », rappelle Gilles Perrault. Ensuite, la figurine est en métal précieux, un alliage de 80% d'argent et 20% de cuivre. Comme la « Tête de saint Jean-Baptiste », datant de 1887, et le « Buste de Mme Russel », de 1888. Et, étrangement, elle n'a pas été pointonnée à l'époque. Ce qui signifie qu'elle n'était pas destinée à être vendue en France. A l'étranger, l'expert n'a retrouvé qu'une seule mention d'une statuette en argent de Rodin, dans le catalogue d'une exposition d'orfèvrerie à Nuremberg en 1885. Qui s'est révélée être une fausse piste. Dernière hypothèse : « Peut-être l'artiste souhaitait-il simplement la conserver, ou l'offrir ? »

LA PREUVE PAR L'ABSENCE

Autre mystère : la sculpture ne comporte pas non plus de marque de la fonderie où elle a été fabriquée. Seul indice : une facture de juin 1886 du fondeur Bingen, qui travaillait pour Rodin. Elle mentionne bien une « statuette » qui ne correspond à aucune œuvre reconnue. Et qui pourrait être en argent... Insuffisant pour que le Musée Rodin accepte d'en tirer une quelconque conclusion. Enfin, aucun moule original n'a été retrouvé. « L'artiste, explique Jérôme Le Blay, qui dirige le comité Rodin, avait l'habitude de faire mouler tout ou partie de ses sculptures lorsqu'il jugeait avoir atteint un état d'achèvement satisfaisant. Il réemployait ainsi tel ou tel fragment d'une œuvre pour en créer de nouvelles par assemblage. » Autrement dit, à défaut du moule lui-même, on aurait dû retrouver exactement la même main ou la même jambe sur un autre Rodin. « Attention à ne pas faire de l'absence de preuve une preuve », a objecté un jour un conservateur du Musée Rodin. Mais, pour Gilles Perrault, l'anonymat de la statuette colle parfaitement à la relation des deux artistes. ➤

Les grossesses de l'artiste



Comme le révèle Dominique Bona dans son livre « Camille et Paul » (Grasset, 2006),

Paul Claudel a évoqué la question des avortements. Dans une lettre à son amie Marie Romain-Rolland, il écrit : « Sachez qu'une personne de qui je suis très proche a commis un même crime que vous et qu'elle

Pexpie depuis vingt-six ans dans une maison de fous. »

A la date de cette lettre, en 1939, Camille Claudel était bien enfermée dans un hôpital psychiatrique depuis vingt-six ans. Le petit-fils de Jessie Lipscomb, l'amie de Camille qui l'a hébergée à Peterborough en 1886, a quant à lui confié à Reine-Marie Paris, la petite-nièce de Camille Claudel, que celle-ci avait été enceinte quatre

fois d'Auguste Rodin. Sans que l'on sache si les grossesses ont été menées à leur terme ou si certaines se sont interrompues, de façon naturelle ou volontaire. La biographe de Rodin Judith Cladel avait interrogé l'artiste sur les éventuels enfants qu'il aurait eus avec Camille. Celui-ci avait répondu : « Dans ce cas, le devoir était été trop clair... »



COLLECTION GILLES PERRAULT

► En 1884, Camille Claudel entre à l'atelier d'Auguste Rodin, et ils deviennent amants. En mai 1886, elle part en Angleterre pour quatre mois. Coûteux séjour pour une jeune femme de 21 ans. Rodin aurait-il eu une raison de vouloir l'éloigner de France quelque temps ? Il lui rend visite durant l'été puis lui adresse en octobre une lettre, baptisée par les historiens « *le contrat* », dans laquelle il s'engage formellement : « *Pour l'avenir, à partir d'aujourd'hui 12 octobre 1886, je ne tiendrai pour mon élève que Mlle Camille Claudel [...] Je n'irai plus sous aucun prétexte chez Mme..., à qui je n'enseignerai plus la sculpture. Après l'exposition au mois de mai, nous partons pour l'Italie et y restons au moins six mois, commençant d'une liaison indissoluble après laquelle Mlle Camille sera ma femme. [...] D'ici au mois de mai, je n'aurai aucune femme sans cela les conditions sont rompues...»*

Il ne tiendra jamais parole. Dans cette lettre, Rodin promettait aussi de lui offrir une « *figurine en marbre*... ». A-t-il pu, par la suite, changer d'avis sur le choix du matériau ?

UN EXERCICE DE STYLE

Pour Gilles Perrault, « *il ne paraît pas si hypothétique de voir dans ce contrat les conditions exigées par Camille pour "compenser" une grossesse volontairement stoppée en Angleterre* ». A une époque où les œuvres des deux artistes sont autobiographiques, la statuette serait l'unique témoignage d'un acte évoqué bien plus tard par Paul Claudel, le frère de Camille (voir encadré p. 102). « *Secret gardé à tout prix, explique Perrault, car à l'époque considéré comme un crime.* » Mais c'est surtout le style de la statuette qui a forgé sa certitude. « *Elle n'est pas belle* », aime à dire l'expert, qui a relevé quantité d'analogies avec les œuvres reconnues de Rodin : la chevelure en ébauche, la tension du cou pas naturelle, la bouche en forme de plie, les seins réalistes, le ventre bombé, les hanches larges et les fesses plates, le talon puissant, et les mains, si caractéristiques des sculptures de Rodin jusqu'en 1890. Le drapé de la statuette, aussi, est de la plus haute importance. « *L'examen sous loupe binoculaire a permis de découvrir qu'il ne fut pas sculpté directement, explique Gilles Perrault. Il a été réalisé à l'aide d'un tissu très fin imbibé de cire chaude. A notre connaissance, de 1880 à 1900, cette technique n'était utilisée que par Rodin, pour les œuvres abouties. Aucun autre artiste n'avait, à cette époque, l'audace de réaliser des œuvres habillées avec des ajouts naturels non sculptés. Tout autre que Rodin n'aurait été qualifié de fausseuse.* » Ce qui exclurait la thèse – souvent défendue par les

connaisseurs – que l'auteur soit un contemporain voire un apprenti de Rodin, comme Jules Desbois, Antoine Bourdelle, Jules Dalou, Joseph Bernard ou Paul Dubois. Et puis il y a cette description, que fait Rodin dans « *l'Art et les Artistes* », en 1910, d'une sculpture de l'époque de la Vénus de Milo, qui semble l'avoir beaucoup inspiré : « *Je possède un petit chef d'œuvre, qui longtemps déroula toutes les habitudes de mes yeux et de mon esprit. [...] L'un des bras, de côté et en retrait, est noyé dans un clair-obscur léger. Le geste de l'autre bras tend sur les cuisses la draperie pour amasser sur le bas-ventre l'ombre fervente...* »

PROCÉDURE JUDICIAIRE

Gilles Perrault serait-il le seul à voir derrière la mystérieuse statuette la main de Rodin ? Dès qu'elle la découvre, Reine-Marie Paris, la petite-nièce de Camille Claudel, croit reconnaître la patte de sa grand-tante et invite l'expert à organiser, en 1993, une exposition au consulat général de France à Hongkong. La figurine y est présentée comme issue de la communauté artistique des deux artistes. En 1996, Anne Rivière, Bruno Gaudichon et Danielli Ghanassi intègrent la sculpture dans leur catalogue raisonné de Camille Claudel, mais comme une œuvre « *non retenue* ». Trois ans plus tard, Anne Rivière, dans un rapport d'étude, indique qu'elle est « *intimement persuadée que cette statuette pourrait être de Rodin et dater de l'époque où il œuvrait de concert avec Camille Claudel* », sans pourvoir apporter de preuve. Lors de la seconde édition du catalogue, en 2000, les auteurs écrivent : « *Le modèle du nu est le même que celui de "la Grande Ève". Le sujet est très rodinien, mais le visage, les seins ou les pieds sont plus claudéliens. A ce jour, les éléments d'analyse stylistique communiqués par Perrault semblent assez convaincants pour envisager la collaboration sérieuse du maître et de l'élève sur cette œuvre...* »

En 1999, puis en 2007, Gilles Perrault, qui traite de nombreuses affaires de faux avec le Musée Rodin, présente son travail à plusieurs spécialistes. En 2011, il organise une conférence, mais Aline Magnien, alors directrice du Musée, boule l'événement. En 2013, Catherine Chevillot, qui a succédé à Aline Magnien, invite Gilles Perrault à poursuivre ses recherches, sans pour autant s'engager. « *Le problème, explique celui-ci, c'est que sauf dérogation, un conservateur des musées nationaux ne peut pas faire d'expertise sur une œuvre du domaine privé. De plus, le Musée Rodin est aussi son ayant droit, ce qui complique la tâche. Enfin, les historiens de l'art travaillent sur des documents écrits, et ne peuvent se prononcer en*

son autorité, construite au bout de tant d'années de labeur et de rigueur ». Alors pourquoi un tel acharnement ? s'interroge-t-on dans le petit monde impitoyable des connaisseurs. Le Musée Rodin refuse de commenter l'affaire. Quant à Anne Rivière, spécialiste de Camille Claudel, et Violaine Bonzon-Claudel, petite-fille de Paul Claudel, elles n'ont pas répondu à nos sollicitations.

QUESTION D'HONNEUR

« *Je pense qu'il s'est emballé, et c'est merveilleux, analyse l'historienne de l'art Marie-Hélène Grinfeder (1). Cette sculpture est devenue son jardin secret. Il a très peu d'éléments, mais c'est son métier. Il sait de quoi il parle. En expertise, quand on ne connaît pas la provenance, il ne reste que les comparaisons stylistiques. Et cela peut suffire.* » Même analyse de Liliane Colas, experte de Pompon, un disciple de Rodin : « *Il vit avec cette pièce, cela fait partie de sa vie. Moi, quand je vois une œuvre qui n'est pas de Pompon, je le sais.* » Pour Gilles Perrault, découvrir la vérité sur cette statuette est devenu une question d'honneur. « *Désormais, dit-il, elle n'est plus anonyme. D'autres trailleront dessus et peut-être apporteront des éléments déterminants. L'important est qu'elle ne tombe pas dans l'oubli.* » Malgré son raisonnement rigoureux, il peine parfois à expliquer cette intime conviction qui l'anime depuis vingt-trois ans, tant elle est devenue pour lui une évidence. « *Après tellement d'années, l'œil finit par être exercé* » dit-il en tenant dans sa main la jeune femme meurtrie. Je ne suis pas historien de l'art, je suis sculpteur. *Touchez ces muscles... c'est du Rodin !* » □

(1) Auteur des « *Jeux de l'art et de l'argent* » (Editions France-Empire)



Gilles Perrault, expert agréé par la cour de cassation, tient dans ses mains la fameuse statuette. (Ph. Léa Crespi)